



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Indecentes-selon-la-CSQ-et-la-FIPEQ-CSQ>

Offres financières du gouvernement aux éducatrices en
milieu familial

« Indécentes ! » selon la CSQ et la FIPEQ-CSQ

- Communiqués -

**Centrale des syndicats
du Québec**



Date de mise en ligne : jeudi 11 novembre 2010

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) qualifient d'indécentes les offres financières faites par le gouvernement à ses responsables de service de garde en milieu familial (RSG), puisqu'elles contribuent à maintenir l'état d'exploitation que subissent ces travailleuses depuis 13 ans et ne suffisent pas à élever leurs revenus au-dessus du salaire minimum.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) qualifient d'indécentes les offres financières faites par le gouvernement à ses responsables de service de garde en milieu familial (RSG), puisqu'elles contribuent à maintenir l'état d'exploitation que subissent ces travailleuses depuis 13 ans et ne suffisent pas à élever leurs revenus au-dessus du salaire minimum.

Telle est la réaction de la CSQ et de la FIPEQ-CSQ à la suite du dépôt effectué aujourd'hui, par ses représentants, des offres financières du gouvernement à l'intention des 13 000 RSG affiliées à la Centrale et à la Fédération. Cette offre survient quelques heures à peine avant le déclenchement, par les RSG, d'une grève générale de 24 heures dans l'ensemble des régions du Québec.

« Les offres financières sont extrêmement décevantes et je me déssole de constater que la ministre de la Famille et des Aînés, Yolande James, ait pu penser que cela serait suffisant pour convaincre ces femmes, qui se battent depuis des années, à mettre fin à leurs moyens de pression. La ministre aurait intérêt à écouter le cri du coeur de ces femmes si elle veut effectivement en arriver rapidement à un règlement dans ce dossier », lui recommande la vice-présidente de la CSQ, Mme Louise Chabot.

L'offre en trois points

Essentiellement, l'offre gouvernementale se divise en trois points.

- Le premier point touche l'allocation de base, qui inclut les salaires et les dépenses, et qui se chiffre présentement à 19 \$ par jour et par enfant. Le ministère propose de l'augmenter à 19,48 \$, soit une hausse de 48 cents par jour par enfant. « Ce montant est d'autant plus ridicule qu'il faut se rappeler que, jusqu'au 1er avril 2008, le gouvernement haussait automatiquement et annuellement de 50 cents par jour par enfant cette allocation. Une augmentation qu'il a suspendue sous prétexte que les RSG étaient en négociation. Mais si cette hausse automatique s'était poursuivie, ces femmes seraient actuellement à 20 \$ par jour par enfant, ce qui est supérieur à l'offre qui leur est faite », dénonce Mme Chabot.
- D'autre part, pour ce qui est du deuxième point, soit les fermetures subventionnées liées aux jours de vacances, jours fériés et congés de maladie, le gouvernement offre 1,44 \$ par jour par enfant. Les RSG ne reçoivent en ce moment aucun montant pour ce point.
- Le troisième point est celui des protections sociales pour lesquelles les RSG, qui n'ont droit à rien pour l'instant, recevraient un montant de 3,89 \$ par jour par enfant.

Un important écart entre l'offre et les demandes syndicales

Au total, le gouvernement offre donc de faire passer sa subvention qui est de 19 \$ par jour par enfant à un montant de 24,81 \$, ce qui demeure bien en deçà de la demande de la CSQ et de la FIPEQ-CSQ qui se chiffre à 31,82 \$ par jour. Il faut bien préciser que ce montant n'inclut que la part assurée par le gouvernement et exclut la participation de 7 \$ par jour par enfant versée par les parents. « Il y a donc un important écart de 7 \$ par heure qui nous sépare du gouvernement », précise Mme Chabot.

Une offre financière gênante pour le gouvernement de Yolande James

Pour sa part, la présidente de la FIPEQ-CSQ, Mme Sylvie Tonnelier, renchérit dans le même sens en se disant sidérée par une offre si peu généreuse de la part d'un gouvernement qui, rappelons-le, finance depuis 13 ans une bonne partie de son réseau public de services de garde en exploitant le travail de ces milliers de travailleuses.

« Pour un gouvernement qui, depuis 13 ans, a économisé, année après année, des centaines de millions \$ sur le dos de ces travailleuses, l'offre financière de Yolande James est vraiment gênante. Elle aurait intérêt à se rappeler que les revendications de ces femmes sont légitimes et que son gouvernement ne peut guère les ignorer parce qu'il a accumulé une grosse dette à leur égard par la façon dont il les traite depuis trop longtemps », conclut Mme Tonnelier.